

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
☒ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 6 FEVRIER 2023 à 20h

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - KUHN-SCHNEPP Anita
MILLER Pascal - MILLER Yann - REINHARDT Michel
Excusées : JACOB Valérie - LEONHART Audrey
WEIL Sabine

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 8

1. Désignation du secrétaire de séance

Heintz Françoise est désignée secrétaire de séance.

2. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 12/12/2022

Le PV de la réunion du 12 décembre 2022 est approuvé et signé à l'unanimité.

3. Compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Henri Willem, adjoint au maire, choisi par le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe Lotissement Bernert, dressé par le Maire Thierry SPACH, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement	10.076,10 €
Recettes de fonctionnement	849,48 €
DEFICIT	9.226,62 €

Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	31.650,21 €
EXCEDENT	31.650,21 €

EXCEDENT GLOBAL 2022	22.423,59 €
-----------------------------	--------------------

2) a voté et arrêté le résultat définitif tel que résumé ci-dessus.

4. Compte de gestion 2022 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, déclare que le compte de gestion du budget annexe Lotissement Bernert, dressé par le Service de Gestion Comptable de Sarre-Union pour l'exercice 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ce compte est approuvé à l'unanimité.

5. Affectation des résultats 2022 du budget annexe Lotissement Bernert

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après délibérations, constatant que le Compte Administratif 2022 fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de	9.226,62 €
- un résultat d'investissement de	31.650,21 €

décide à l'unanimité :

- d'affecter le déficit de fonctionnement en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2023
- d'affecter le résultat d'investissement en report à nouveau au compte 001 de l'exercice 2023

6. Budget primitif 2023 du budget annexe Lotissement Bernert

Sur proposition du Maire et après délibérations, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe Lotissement Bernert qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement	235.986,41 €
Recettes de fonctionnement	253.050,00 €
Dépenses d'investissement	235.000,00 €
Recettes d'investissement	235.000,00 €

7. Avenant à la convention de gestion paie de l'ATIP

Le Maire informe que pour répondre à la réglementation, l'AFAFAF doit passer à la DSN (déclaration sociale nominative), étant donné que le paiement par voie dématérialisée des cotisations et contributions sociales est obligatoire pour tous les employeurs du secteur privé et du secteur public, peu importe le montant versé.

Il propose que la paie de la secrétaire de l'AF soit prise en compte par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) à compter de 2023 via un avenant à la convention qui lie la commune et la mission paie de l'ATIP. Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer l'avenant à la convention de gestion paie de l'ATIP.

8. Subventions à inscrire au budget 2023

Le Maire a dressé la liste des subventions versées en 2022 et propose de les inscrire au BP 2023.

Le conseil municipal décide :

- de reconduire les subventions 2022
- de ramener la subvention à la BMS 333 à 100 € (au lieu de 200€ en 2022)
- de verser 200 € à l'association s'Kinderhiesel de Schillersdorf (gestion de la MAM)
- de rajouter selon fonctionnement le projet « orchestre à l'école »

9. Rafraichissement de la salle du conseil

Evelyne Decker propose le rafraichissement de la salle du conseil : peinture, sol, luminaires et stores.

10. Divers

M. le Maire informe de la mutation d'Isabelle Riedacker vers la commune de Schillersdorf au 1/3/2023.

Evelyne Decker fait la synthèse de la rencontre « Faisons de Bischholtz un village jardin » qui s'est tenue le vendredi 3 février 2023 à la salle du préfabriqué et qui a pour objet la création d'un groupe ayant envie de planter, jardiner, partager des idées pour promouvoir l'embellissement du village. Plus d'une vingtaine de personnes a répondu présent à l'invitation distribuée dans les boîtes aux lettres du village. La prochaine rencontre aura lieu le 17/2.